Image not found or type unknown

Vehicule endommagé dans le parking de mon entreprise

Par **vicky14**, le **12/07/2016** à **21:01**

En raison de travaux effectués dans l’enceinte des de mon entreprise, un parking provisoire est mis à notre disposition .
Négociant une courbe afin d’éviter une voiture garée en face de l’entrée du parking, le pneu arrière gauche de mon véhicule, été littéralement sanctionné par des feuilles de tôles posées non lieu de celle-ci est responsable et que dois-je faire?

Par **Visiteur**, le **13/07/2016** à **10:14**

déjà dire bonjour et merci... Ensuite à mon sens c'est pour vos pieds, c'est bien vous qui avez roulé sur les tôles et pas elles qui se sont jetées sous vos roues ? La manœuvre était certes délicate mais vous l'avez ratée...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés